



Manuel d'utilisation

pour douche de sécurité



Modèle DPA6



SOMMAIRE

- 1.** Description / Utilisation Page 2
- 2.** Caractéristiques techniques Page 2
- 3.** Emplacement Page 2
- 4.** Installation Page 2
- 5.** Pièces détachées Page 4
- 6.** Garantie Page 4
- 7.** Fiche de contrôles pour l'utilisateur Page 5



1. DESCRIPTION / UTILISATION

Pour la sécurité des personnes, les douches et laveurs d'yeux de sécurité sont indispensables dans les locaux où des risques de projection de produits dangereux existent. Ils sont donc recommandés dans les industries chimique et pharmaceutique, agroalimentaire et automobile, laboratoires de chimie, de pétrochimie et de biochimie, les ateliers municipaux, les garages et les imprimeries, les universités, lycées et collèges, les hôpitaux et les cliniques, les stations d'épuration et les piscines...

Les équipements de premier secours comme les douches et laveurs d'yeux de sécurité doivent être installés à proximité des zones de danger. Leur accès doit être aisément signalé clairement à l'aide de pictogrammes normalisés (fournis avec nos équipements).

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Douche de sécurité portative pour usage intérieur
- Commande manuelle
- Réservoir éprouvé en acier E243 et E244
- Douchette de pulvérisation en polyamide et fibre de verre
- Livrée avec une cartouche de CO₂
- Peinture époxy verte
- Poids : 4 KG

3. EMPLACEMENT

Les douches de sécurité doivent être installées à proximité des zones de danger. Elles doivent être accessibles à 10 secondes ou 30 mètres maximum. En cas de risques d'accidents simultanés, nous préconisons plusieurs équipements de premiers secours.

Les équipements de premiers secours doivent être visibles et clairement identifiables à l'aide des pictogrammes normalisés fournis avec.

Le personnel de l'entreprise doit être formé à l'utilisation des équipements de premiers secours.

4. INSTALLATION

Utilisation



1. Retirez la goupille de sécurité (rouge)
2. Appuyez sur le levier de commande (bleu)
3. Pressez la gâchette de pulvérisation (grise)

Maintenance

Remplissage :



Dévissez les trois écrous de couleur laiton à l'aide d'une clef de 13 et retirez le bloc de mise sous-pression.

Remplir le réservoir d'eau minérale.

Remettre en place le bloc de mise sous-pression et revisser.

Changement de la cartouche de CO2 :

Vérifiez que le levier de commande est bien bloqué par la goupille de sécurité.

Dévissez les trois écrous de couleur laiton à l'aide d'une clef de 13 et retirez le bloc de mise sous-pression.

Dévissez complètement l'ancienne cartouche de CO2 afin de l'enlever puis mettez en place la cartouche neuve, vissez jusqu'au bout.

Attention :

Avant d'enlever les vis, prenez soin de vérifier que la douchette n'est pas sous pression.

Si celle-ci est sous pression, pressez la gâchette de pulvérisation jusqu'à l'évacuation complète du CO2.

La cartouche de gaz doit être contrôlée tous les ans afin de vous assurer qu'elle ne présente pas de traces d'oxydation pouvant la rendre dangereuse ou fuyarde, et que sa charge de CO2 se trouve dans les limites indiquées.

Il est recommandé de faire faire ce contrôle par un expert de la DRIRE.

Attention :

Remplacer l'eau minérale tous les six mois.

La cartouche de CO2 est à changer après chaque utilisation.

5. PIECES DETACHEES

Eléments :

- Cartouche de CO2 : Référence **CDPA6**

6. GARANTIE

Votre douche de sécurité est garantie pour une période de 12 mois contre tout vice de fabrication et dans les conditions normales d'utilisation, à compter de la date indiquée sur le bon de livraison.

Notre garantie s'applique exclusivement en cas de défectuosité provenant d'un vice de conception ou d'un vice caché. La présente garantie couvre exclusivement le remplacement des matériels ou des pièces reconnues défectueuses par nos services qualité et technique, seuls qualifiés pour en juger. Elle est strictement limitée à la réparation de l'appareil dans nos ateliers.

Les pièces détachées sont garanties 3 mois après leur mise en place.

La présente garantie ne pourra être mise en œuvre dans les cas suivants :

- Le matériel n'est pas stocké, utilisé ou entretenu par l'utilisateur conformément aux usages
- En cas de détérioration du matériel par l'utilisateur ou un tiers
- Le matériel a subi une modification ou une réparation par l'utilisateur ou un tiers sans notre accord écrit au préalable
- En cas de mauvaise utilisation du matériel
- En cas d'usure normale du produit
- En cas de mauvaise installation du matériel
- En cas de dommages causés par la corrosion.

La mise en œuvre de la garantie n'aura pas pour effet d'en proroger la durée. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que l'acheteur ne nous a pas averti du défaut constaté dans un délai de 7 jours à partir de sa découverte, date qu'il lui incombe de prouver.



7. FICHE DE CONTROLES POUR L'UTILISATEUR

	OUI	NON
L'écoulement en eau fonctionne correctement		
Les pictogrammes normalisés sont visibles et en bon état		
<u>Remarques :</u>		
Date :		
Par :		
Signature		